

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

Être Bientraitant, c'est une manière d'être, d'agir et de dire. Soucieux de l'autre, réactif à ses besoins et ses demandes en respectant la personne dans son identité.

1

Donner à l'utilisateur et aux personnes de son choix, une information accessible, individuelle et loyale.

2

Garantir à l'utilisateur la confidentialité des informations le concernant en tous lieux et toutes circonstances (Respect du secret professionnel).

3

Adopter à tout moment une attitude professionnelle d'écoute et de discernement avec tolérance et patience.

4

Respecter la culture et les croyances de la personne accueillie.

5

Respecter la personne en restant courtois, discret et en appliquant le vouvoiement.

6

Respecter l'intimité et la pudeur de la personne.

7

Optimiser et réévaluer régulièrement les soins d'hygiène, de sécurité, de confort.

8

Agir contre toutes formes de douleurs physiques et morales.

9

Assurer la sécurité de l'utilisateur en appliquant les bonnes pratiques et recommandations.

10

Signaler tout acte, attitude, propos, négligence portant atteinte à l'intégrité de la personne.

La Bientraitance nécessite la responsabilité et l'implication de chacun !